

Cartes de 15h

- Le prix d'acquisition d'une carte de 15h englobe le prix de la licence tennis que la fft rend obligatoire. Le détenteur possède un certificat médical autorisant la pratique du tennis. Si le détenteur possède une licence dans un autre club, le montant de la licence est déduit du prix de la carte.
- Elle est strictement personnelle et nominative. (pas possible par exemple de l'utiliser pour 2 joueurs sur la même heure).
- Elle permet d'effectuer 2 réservations simultanées à des heures différentes sur les 7 jours à venir.
- Elle n'est valable que pour l'année tennistique en cours Elle ne donne pas droit au titre « d'adhérent du club ». Elle ne vous permet donc pas d'intégrer un Comité ou une Commission du club, ni de voter aux ag du club.
- Les réservations des courts doivent se faire comme pour les adhérents du club :
 - A partir de n'importe quel ordinateur utilisant Internet.
<https://adoc.app.fft.fr/adoc/>
 - Sur l'ordinateur « club » aux heures d'ouverture du club house de Léo Lagrange.
 - Par téléphone (0381500710) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h.
 - Les samedis et dimanches, si le club house est fermé, vous ne pourrez réserver qu'à partir d'un ordinateur extérieur.

Rq : si vous annulez la réservation, votre carte est recreditée d'1h.

Le comité directeur ou les commissions du BTC se réservent le droit, en cas de fraude avérée (par exemple jouer sans réservation sur adoc) de suspendre momentanément ou définitivement l'utilisation de cette carte.

Pour tout renseignement ou tout problème, n'hésitez pas à nous contacter :

Romuald Kirilowits : btc.adoc.lumiere.chauffage@gmail.com

Monique Rocher : mrocher@wanadoo.fr